

Envie de venir en aide à
une exploitation fragilisée ?

Mentor



Mentorat agricole

Une nouvelle forme de soutien au plus près
des agricultrices et agriculteurs



Cellule Agridiff
agridiff@prometerre.ch
021 614 24 17



Mentorat agricole

Aider des agricultrices et agriculteurs à surmonter des situations délicates et à sécuriser le devenir de leur exploitation. L'accompagnement du mentor prévient les problèmes liés aux négligences de suivi administratif, économique et/ ou technique.

Ce service est délivré en étroite collaboration avec Proconseil et Caritas Vaud (formation, mise en relation, cahier des charges et points de situation).



Prestation

- Intervention volontaire et contractuelle
- Selon cahier des charges spécifique et échéancier
- Suivis réguliers à la ferme, pour une durée de 6 à 18 mois
- Rétribution forfaitaire



Profil du bénéficiaire

- Personne dépassée par l'administration
- Dans une phase de transition vers une situation stable
- Avec le besoin d'être soutenu par un pair ou une personne de référence pour tout ou une partie de son suivi



Qualités du mentor

- Affinité avec le quotidien agricole comptable, technique et règlementaire
- Profil apte à l'écoute, la mise en confiance et le respect des valeurs, sans jugement
- Respect de la confidentialité
- Personne disponible et flexible